

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort de France, le 1^{er} février 2022



Le Parc naturel régional de la Martinique et le Parc naturel marin de Martinique s'associent pour sensibiliser à la préservation des zones humides.

Chaque année, durant le mois de février, les zones humides sont mises à l'honneur afin de commémorer la signature de la convention de Ramsar, qui sert de cadre à l'action locale, nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle de ces zones et de leurs ressources.



Crédit : Henri Salomon

Ainsi, en Martinique, un focus particulier sera fait sur les zones humides de l'île afin de rappeler l'importance de ces milieux, en termes de biodiversité et de services écosystémiques rendus à la population.

Mangroves, mares, forêts marécageuses du littoral, lagunes, étangs... sont en effet, autant de milieux qui regorgent de richesses naturelles remarquables et remplissent de nombreuses fonctions nécessaires à la préservation de nos territoires, en agissant, notamment pour :

- La protection des côtes de l'érosion
- L'atténuation des inondations
- Le ralentissement des eaux de ruissellement
- Le maintien de la qualité des eaux
- La dépollution des milieux aquatiques
- La lutte contre les sécheresses
- La décantation des effluents
- L'irrigation de certaines cultures et pâturages

Afin de valoriser ces milieux naturels et interpeller le grand public sur l'intérêt de les préserver, le Parc naturel régional de la Martinique et le Parc naturel marin ont mis en place un programme d'animations variés à destination du grand public, dont l'objectif est de faire voir, faire connaître, faire aimer, faire agir.

Les zones humides de la Martinique en quelques chiffres :

- Une superficie de 2875 hectares
- 2,5% de la surface du territoire
- 2276 zones humides
- 2 zones humides par km²

(Source : Inventaire des zones humides de la Martinique – août 2015)

Programme d'animations de la journée du 5 février 2022



Activités grand public

Visite de la Baie de Génipa en Bateau / YKEVA
Départ du ponton du bourg des Trois Ilets (2 rotations)
➤ Rotation 1 : départ 8h00
➤ Rotation 2 : départ 10h30

Visite de la Baie de Génipa en Bateau / ECORAIL
Départ du ponton du bourg des Trois Ilets (2 rotations)
➤ Rotation 1 : départ 8h30
➤ Rotation 2 : départ 11h00

Visite de la Baie de Génipa en kayak / KAYAK NATURE EVASION
Départ de Vatable -Trois Ilets (2 rotations)
➤ Rotation 1 : départ 7h30
➤ Rotation 2 : départ 10h30

Visite de la Baie de Génipa en kayak / KAYAK AVENTURE MANGROVE
Départ de Canal Cocotte – Ducos (2 rotations)
➤ Rotation 1 : départ 7h30
➤ Rotation 2 : départ 10h30

Un concours photo pour éveiller un autre regard sur les zones humides



Un concours photo à destination des photographes amateurs a également été mis en place. L'objectif est d'inciter le grand public à partir à la découverte des mangroves, étangs, forêts marécageuses... et à observer les richesses naturelles ou culturelles qui y sont présentes.

Zones souvent peu valorisées, ce moyen d'expression artistique est l'occasion de mettre en lumière, sa faune, sa flore, ses paysages, ses aménagements particuliers, ses milieux sous-marins, ses vestiges...